Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900955-20261109-2026_73_01-DE

Date de la convocation : 4 novembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 16

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2026**

Le 9 novembre de l'an deux mil vingt-six à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Kersaint-Plabennec, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Patrice BOUCHER, maire.

**Présents** : M. BOUCHER Patrice, Mmes HELIES Karine, MM. COLLIN Anthony, L'HENAFF Ronan, Mmes BAINIER Nathalie, AVILA Cathy, MM. DOS SANTOS Dominique, LE CHUITON Jean-Noël, Mmes LE JEUNE Martine, MAGUEREZ Corinne, TRIPIER Delphine, MM. TREGUER Jean-François, GALLOU David, LAIZET Yann, Mme LOYER Sonia et M. ABASQ Kévin.

**Absents excusés :** Mme GUIANVARC'H Nathalie, Mme PETTON Laëtitia *(donne procuration à Mme LE JEUNE Martine)*, M. DIVERRES Patrice *(donne procuration à M. BOUCHER Patrice)*.

**Secrétaire de séance** : M. LE CHUITON Jean-Noël

**2026-73-01 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 JUILLET 2026**

**Après avoir délibéré,**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants les comptes-rendus des séances du conseil municipal du 27 juillet 2026.

Pour copie conforme au registre,
Kersaint Plabennec, le 9 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE KERSAINT-PLABENNEC (FINISTÈRE)

Patrice BOUCHER

Le secrétaire de séance,

Jean-Noël LE CHUITON

Le Maire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3 Contour de la Motte 35000 RENNES ou par Télérecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de Quimper.